



Canadian Psychology/Psychologie canadienne

Programme de mentorat en révision d'articles pour les étudiants diplômés

Lancement : janvier 2021; rédactrice en chef : Vina Goghari

Canadian Psychology/Psychologie canadienne, la revue phare de la Société canadienne de psychologie, de concert avec American Psychological Association Publishing, offre un programme de mentorat aux étudiants diplômés en psychologie dans le but de :

- (1) Améliorer les compétences des étudiants en révision d'articles sous le mentorat d'un superviseur.
- (2) Améliorer le perfectionnement professionnel des étudiants et leur connaissance du processus de révision.
- (3) Créer une passerelle pour former la prochaine génération de chercheurs en psychologie, de décideurs et de professionnels afin de préparer ceux-ci à assumer des fonctions au sein d'une équipe éditoriale.
- (4) Améliorer le processus de révision afin de renforcer la cumulativité de la recherche en psychologie.

Déroulement :

- (1) Les réviseurs/superviseurs sont encouragés à identifier un étudiant de deuxième ou de troisième cycle, qui participera au processus de révision.
- (2) Le superviseur et l'étudiant produiront une révision globale.
- (3) Plusieurs modèles peuvent être utilisés pour produire la révision d'article : (1) l'étudiant et le superviseur produisent des révisions indépendantes, qu'ils synthétisent en une seule évaluation; (2) l'étudiant révise l'article de manière indépendante, et le superviseur fait des commentaires sur la révision produite et apporte des modifications; (3) l'étudiant et le superviseur examinent ensemble l'article et l'étudiant se charge de la rédaction de la révision, que le superviseur examine. Quel que soit le modèle choisi, le superviseur est responsable au bout du compte de la qualité de la révision soumise.
- (4) Le superviseur entre la révision dans le système, en inscrivant le nom de l'étudiant dans le champ coréviseur, indiquant qu'il s'agit d'un étudiant en formation prédoctorale.
- (5) Le superviseur envoie par courriel toutes les lettres de décision au coréviseur de l'étudiant.
- (6) Comme tous les réviseurs, les étudiants qui ont agi à titre de réviseurs seront répertoriés dans notre liste de remerciements annuelle des réviseurs spéciaux.
- (7) Les étudiants diplômés peuvent inscrire cette activité sur leur CV de la manière suivante : Réviseur spécial (nom du superviseur) pour *Canadian Psychology/Psychologie canadienne* (dates).

- (8) Toutes les règles générales relatives au processus de révision demeurent, y compris la confidentialité, les conflits d'intérêts et le respect des délais, pour n'en nommer que quelques-unes.
- (9) Les superviseurs sont chargés de discuter du processus de révision avec les étudiants diplômés auprès desquels ils ont agi à titre de mentors.

Ressources utiles :

- Hyman, R. (1995). How to critique a published article. *Psychological Bulletin*, 118, 178–182.
- Sternberg, R.J. (2006). *Reviewing scientific works in psychology*. Washington, D.C. American Psychological Association.
- <https://authorservices.wiley.com/Reviewers/journal-reviewers/how-to-perform-a-peer-review/step-by-step-guide-to-reviewing-a-manuscript.html>
- <https://www.sciencemag.org/careers/2016/09/how-review-paper>
- <https://www.elsevier.com/reviewers/how-to-review>